

Les fondations et fonds de dotation en France

Enquête nationale 2001-2022 | Sixième édition

Cette sixième édition de l'enquête nationale sur les fondations et fonds de dotation, **vingt ans après sa première édition**, met en lumière le **dynamisme du secteur**. En 2022, plus de **5 300 fondations et fonds de dotation** sont **en activité**, avec une croissance portée avant tout par les fondations abritées et les fonds de dotation. **Le poids économique du secteur** reflète également ce dynamisme avec 40 milliards d'euros d'actifs et près de 15 milliards de dépenses.

Que nous apprend cette nouvelle édition ? Tout d'abord **que les particuliers (52 %)** sont toujours davantage à l'origine des structures philanthropiques que les entreprises et les associations. Ensuite, que le premier domaine d'intervention est **l'action sociale**. Enfin, que le recours à **une**

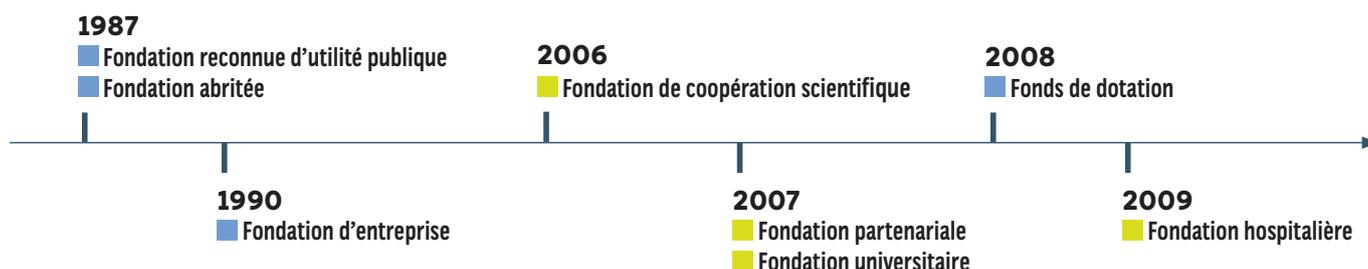
approche systémique est privilégié par la moitié des structures répondantes. D'un point de vue méthodologique, ce type d'approche est largement utilisé **pour comprendre et analyser les enjeux** sur lesquels les fondations et fonds de dotation agissent ; cela repose aussi sur des **relations plus horizontales**, fondées sur la confiance, avec les parties prenantes ou encore sur des **financements plus flexibles** et de long terme.

Pour la première fois, cette enquête repose sur des entretiens et un focus group qui éclairent les différentes stratégies mises en oeuvre, les réflexions en cours dans le secteur, sur **la place, le rôle et les responsabilités de la philanthropie dans le contexte socio-politique actuel**.

HUIT STATUTS JURIDIQUES

Il existe en France huit dispositifs de fondations et fonds de dotation :

■ Quatre dispositifs généralistes ■ Quatre dispositifs spécialisés

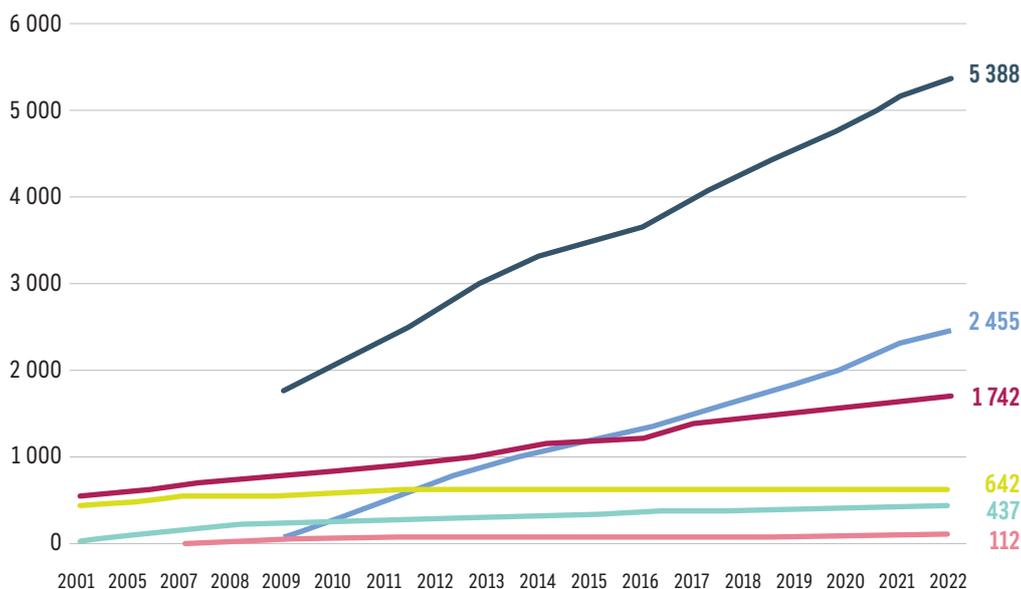


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION EN FRANCE DEPUIS 2001

La croissance très forte du nombre de structures philanthropiques au cours des deux dernières décennies est **portée essentiellement par les fondations abritées et les fonds de dotation**.

Ces deux statuts représentent plus des ¾ des fondations et fonds de dotation en France en 2022.

- Total des fondations et fonds de dotation en activité
- Fonds de dotation (FDD) en activité
- Fondations abritées (FA)
- Fondations reconnues d'utilité publique (FRUP)
- Fondations d'entreprise (FE)
- Fondations scientifiques (FCS, FH, FP, FU)



En France, en 2022, le nombre total des fondations et fonds de dotation en activité est de **5 388**

UN POIDS ÉCONOMIQUE CROISSANT

Le secteur des fondations et fonds de dotation poursuit son expansion.

Évolution des principaux indicateurs économiques

	2001	2017	2021	Taux de croissance annuel moyen
 Actifs (en milliards d'euros)	10,33	29,43	40,44	+8 %
 Dépenses (en milliards d'euros)	4,12	10,96	14,72	+8 %
 Nombre de salariés	50 124	97 129	108 194	+3 %



8 %

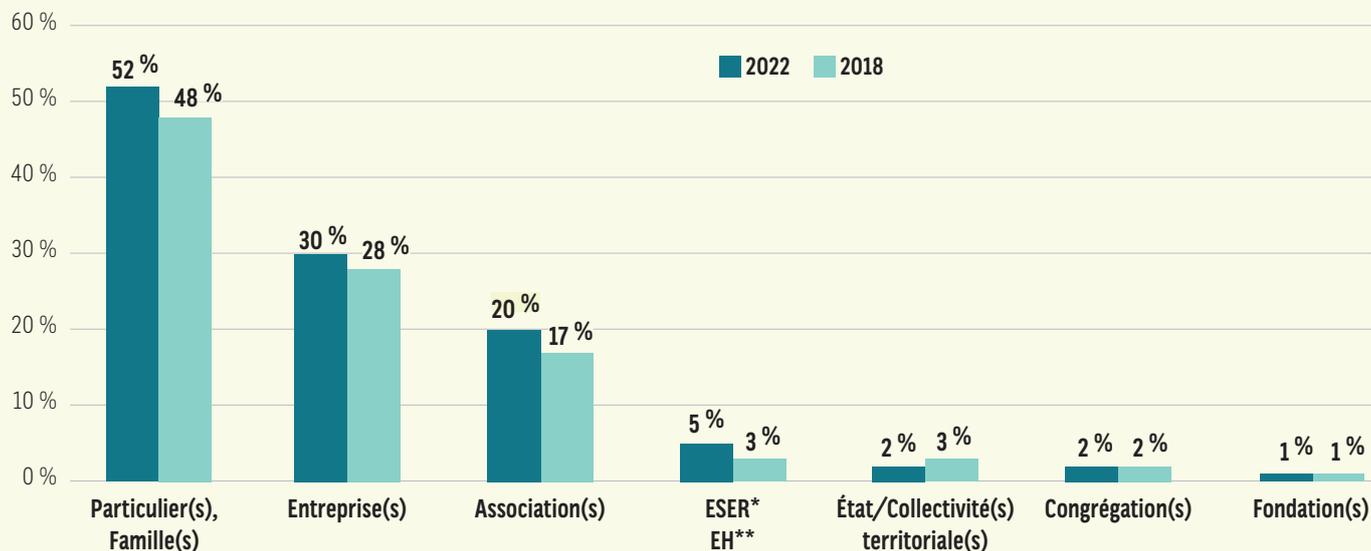
taux de croissance annuelle moyenne des dépenses entre 2017 et 2021

N.B. : Les montants 2001 et 2017 ont été calculés en euros 2021 pour tenir compte de l'inflation. Les données sur l'emploi salarié sont issues de l'Urssaf et portent sur l'effectif moyen annuel.

ORIGINE ET MOTIVATIONS À LA CRÉATION DES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION

En 2022, 52 % des structures philanthropiques ont été créées par des particuliers, contre 48 % en 2018.

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à créer des fondations ou fonds de dotation, notamment ces dernières années : 30 % des structures philanthropiques sont issues d'entreprises et c'est le cas de 35 % des créations depuis 2020.



* ESER : Etablissement supérieur d'enseignement et de recherche - **EH : Etablissement hospitalier

N.B. : Les totaux sont supérieurs à 100 % car chaque fondation et fonds de dotation peut avoir été créé par plusieurs types de fondateurs.

Les motivations varient selon le statut juridique et le profil des fondateurs (particuliers, entreprises et associations). Néanmoins, la première motivation commune à tous est la défense d'une cause ou d'un engagement spécifique.



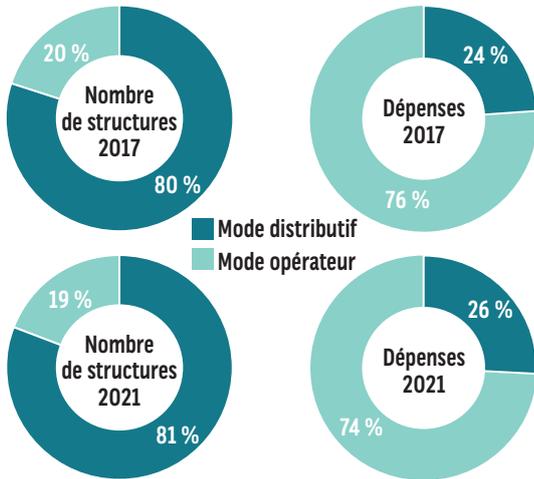
■ Tous profils confondus ■ Entreprises

Lecture : 71 % des fondateurs, tous statuts juridiques confondus, déclarent avoir créé leur fondation ou fonds de dotation, pour défendre une cause ou un engagement spécifique.

DEUX MODES OPÉRATOIRES POUR LES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION

Les fondations et fonds de dotation peuvent agir selon deux modes opératoires distincts, certaines structures pouvant combiner ces deux modes : les structures opératrices qui mènent leurs propres programmes, notamment par la gestion d'établissements (hôpitaux, maisons de retraite, musées,...) et les structures distributives qui se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets d'intérêt général mis en œuvre par d'autres organismes comme les associations.

Nombre de structures et répartition des dépenses selon leur mode opératoire en 2017 et 2021



Le mode distributif toujours majoritaire

Le mode distributif est majoritaire pour les fondations et fonds de dotation créés depuis les années 1970, environ 80 % agissant selon ce mode. En particulier, les fondations d'entreprise, les fondations abritées et les fonds de dotation agissent majoritairement selon un mode distributif.

Le mode opérateur plébiscité par les FRUP

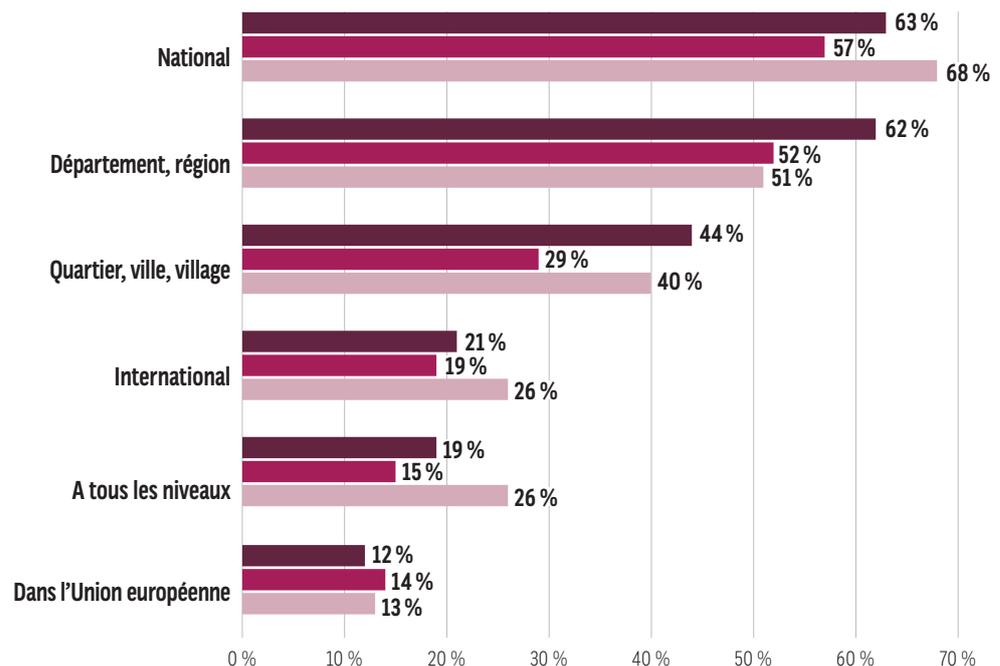
Les FRUP (fondations reconnues d'utilité publique) agissent majoritairement en mode opérateur (63 %), à l'instar de nombreuses fondations scientifiques (49 %). Les structures opératrices portent l'essentiel du poids économique.

UNE PHILANTHROPIE DE PLUS EN PLUS ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

L'action territoriale des fondations et fonds de dotation est de plus en plus forte : 62 % des fondations et fonds de dotation créés après 2018 agissent à l'échelon départemental/régional contre 51 % des structures créées avant 2009. De la même façon, 44 % des fondations et fonds de dotation créés après 2018 agissent à l'échelon local contre 40 % de ceux créés avant 2009.

Fonds et fondations créés en :

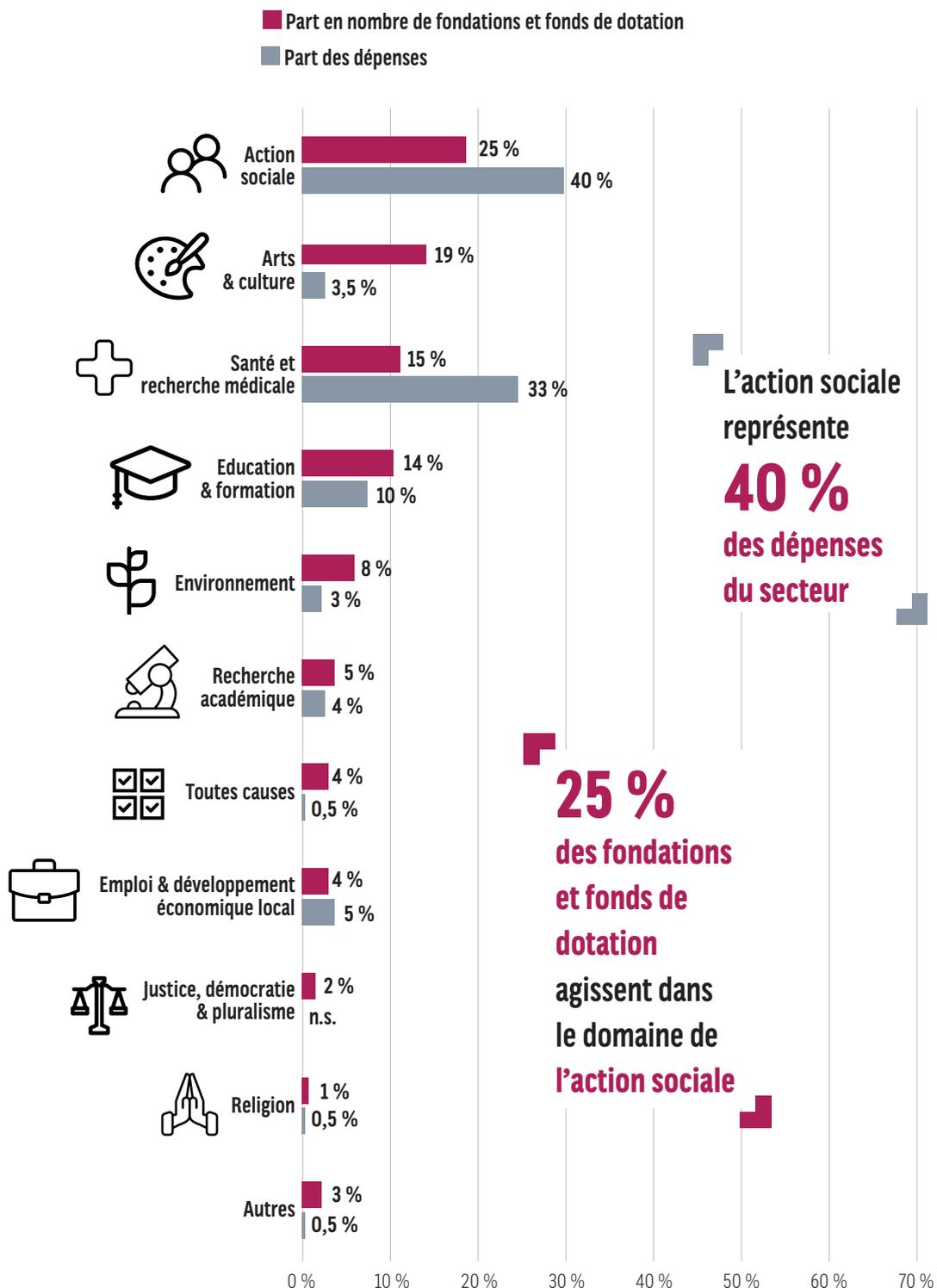
- 2018 et après
- 2010 à 2017
- 2009 et avant



Lecture : 63 % des fondations et fonds de dotation créés depuis 2018 interviennent à l'échelle nationale.

N.B. : Les totaux sont supérieurs à 100 % car les fondations et fonds de dotation pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

LES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION AGISSENT EN PREMIER LIEU DANS LE DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE



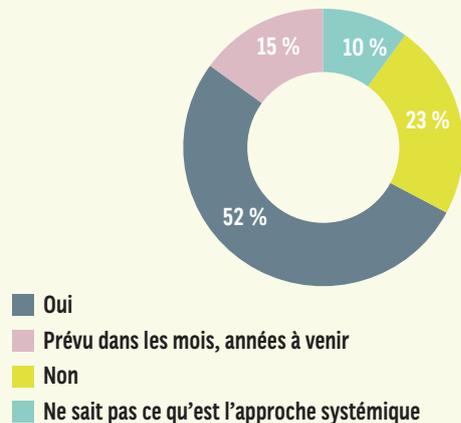
LE DÉVELOPPEMENT DES APPROCHES SYSTÉMIQUES

Depuis plusieurs années, de nombreuses fondations et fonds de dotation ont recours aux approches systémiques pour élaborer et mettre en oeuvre leur action.

Cette analyse holistique de problématiques sociales, sociétales ou environnementales permet d'identifier et d'apporter des solutions durables en agissant aussi bien sur les symptômes que sur les causes.

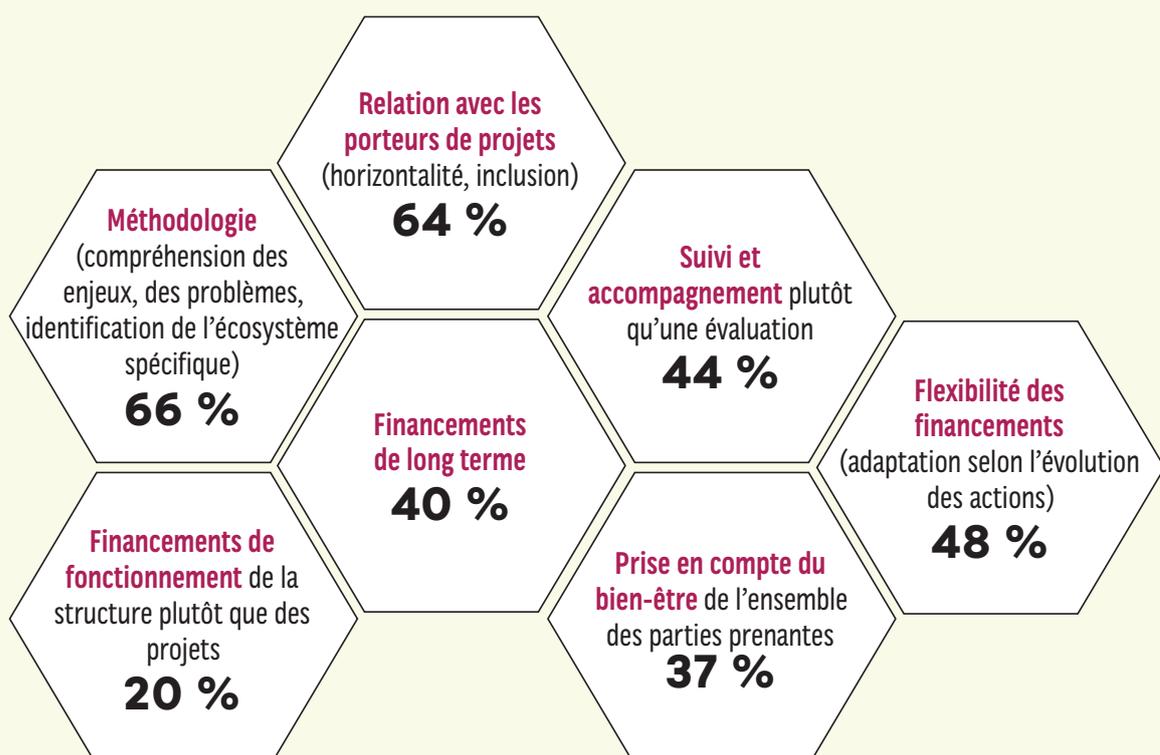
L'approche systémique dans les fondations et fonds de dotation

La moitié des fondations et fonds de dotation interrogés mettent en place une approche systémique et 15 % ont prévu de le faire dans les mois ou années à venir.



Mise en oeuvre des approches systémiques

L'approche systémique se développe de plus en plus au sein de la philanthropie. Elle est largement utilisée d'un point de vue méthodologique (66 %) pour comprendre et analyser les enjeux sur lesquels les fondations et fonds de dotation agissent. Des acteurs de la philanthropie utilisent cette approche en instaurant des relations plus horizontales (64 %) fondées sur la confiance avec les porteurs de projets ou encore par des financements plus flexibles et de long terme.



ENJEUX & RÔLE DE LA PHILANTHROPIE

En rendant visibles les actions de terrain, la philanthropie incarne un rôle **fédérateur** et aide à **changer** les regards et **les mentalités** sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, indispensables pour **transformer durablement** et en profondeur la société.

En ce sens, l'action philanthropique est **complémentaire de l'action publique**.

L'engagement de la philanthropie en faveur de l'intérêt général implique une **cohérence** entre ses actions, ses rôles et son mode de fonctionnement, en interne et vis-à-vis de l'extérieur.

“Nous avons une responsabilité sociale de plus en plus évidente.”

(Fondation Demeter)

Les valeurs de la philanthropie aujourd'hui en France



Méthodologie

- Enquêtes nationales réalisées tous les 4 ans depuis 2001, avec la collaboration du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (Bureau des associations et fondations)
- 6^e enquête réalisée en 2022 sur la base des comptes financiers 2021
- Données collectées sur 3 060 fondations et fonds de dotation via une enquête par questionnaire, le Journal officiel, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et 15 préfectures
- Des entretiens approfondis et un focus group auprès de 23 fondations et fonds de dotation

L'Observatoire de la philanthropie

Créé en 1997 par la Fondation de France, l'Observatoire de la philanthropie mène des études sur les fondations et fonds de dotation, leurs stratégies et leur fonctionnement ainsi que sur les grands enjeux sociaux dans lesquels la philanthropie et la société civile s'inscrivent et interviennent.

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis plus de 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Avec les 977 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année plus de 12 000 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

Contact presse Fondation de France : Agathe Djelalian – presse@fdf.org / 07 86 48 75 82

Retrouvez les études de l'Observatoire de la philanthropie sur fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**

La Fondation
de toutes les causes